

L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
**NORMANDIE**

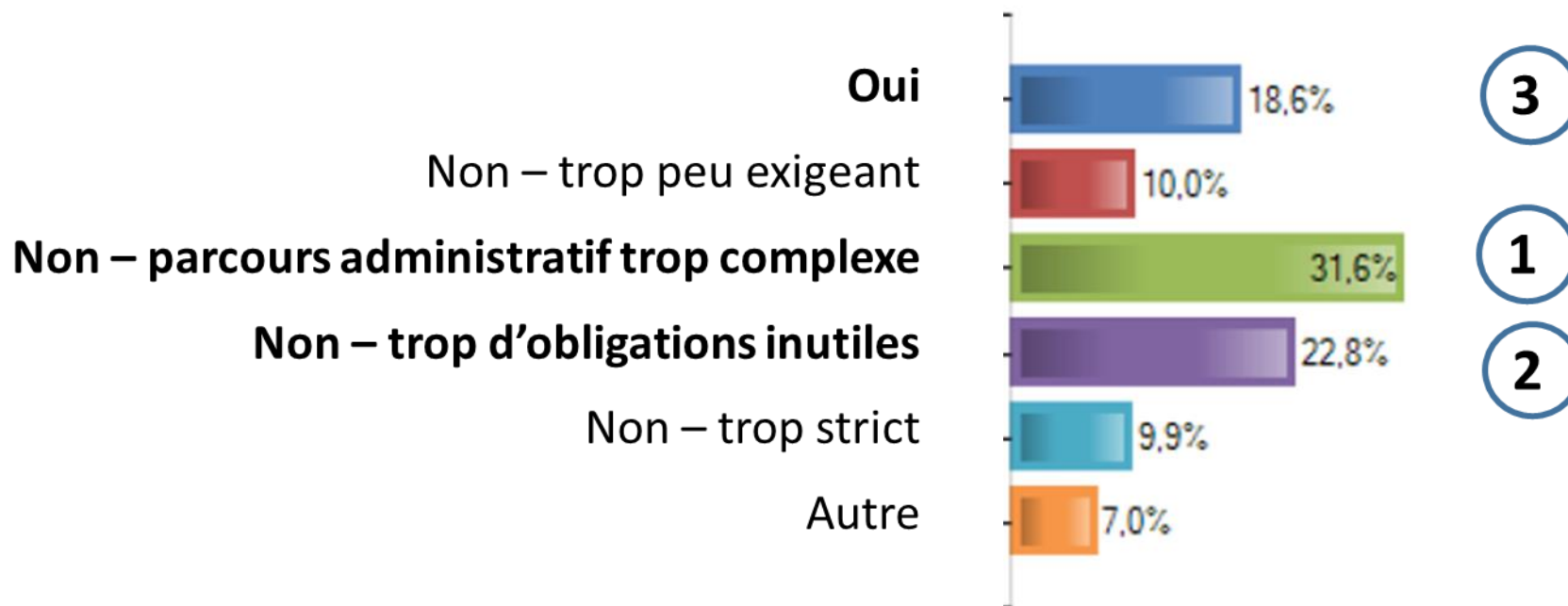
FONDS EUROPÉENS  
2021-2027

**CONCERTATION  
RÉGIONALE AGRICOLE :**

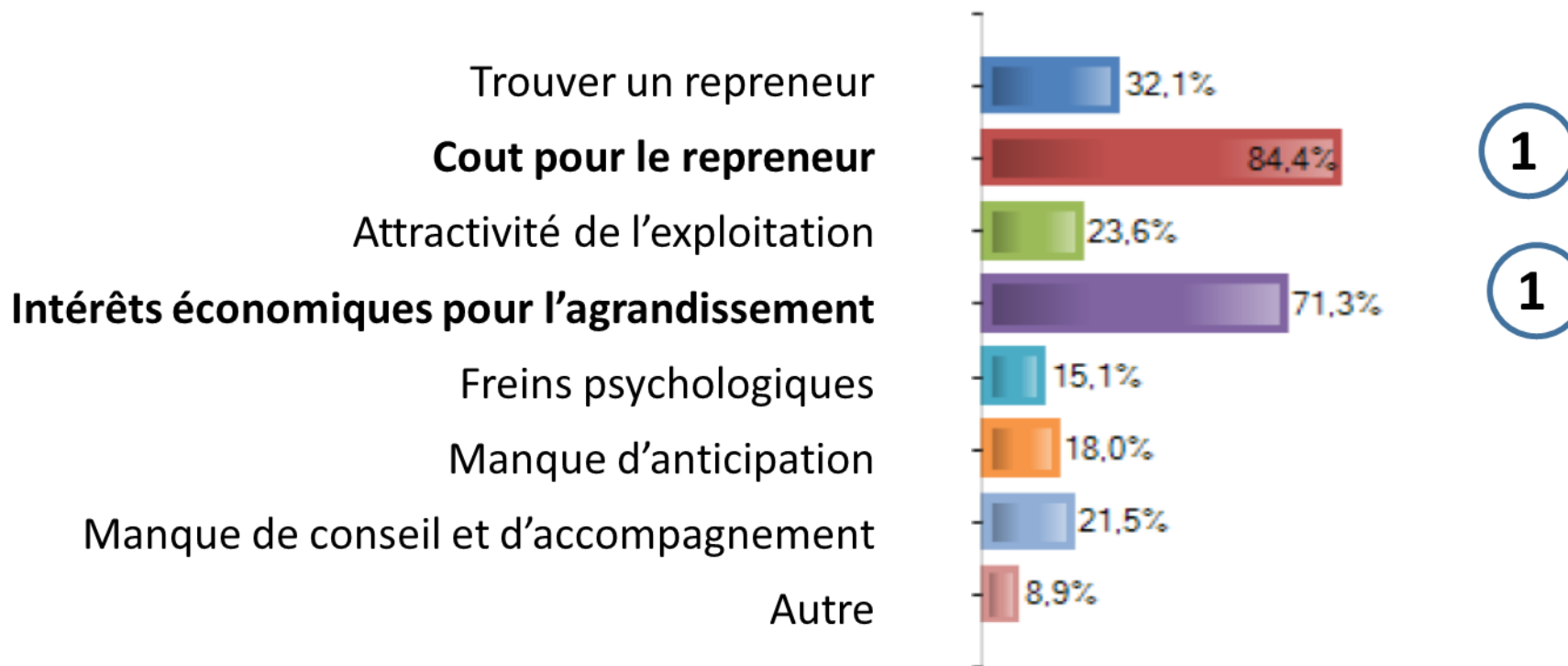
**Présentation des résultats du  
questionnaire agriculteurs**



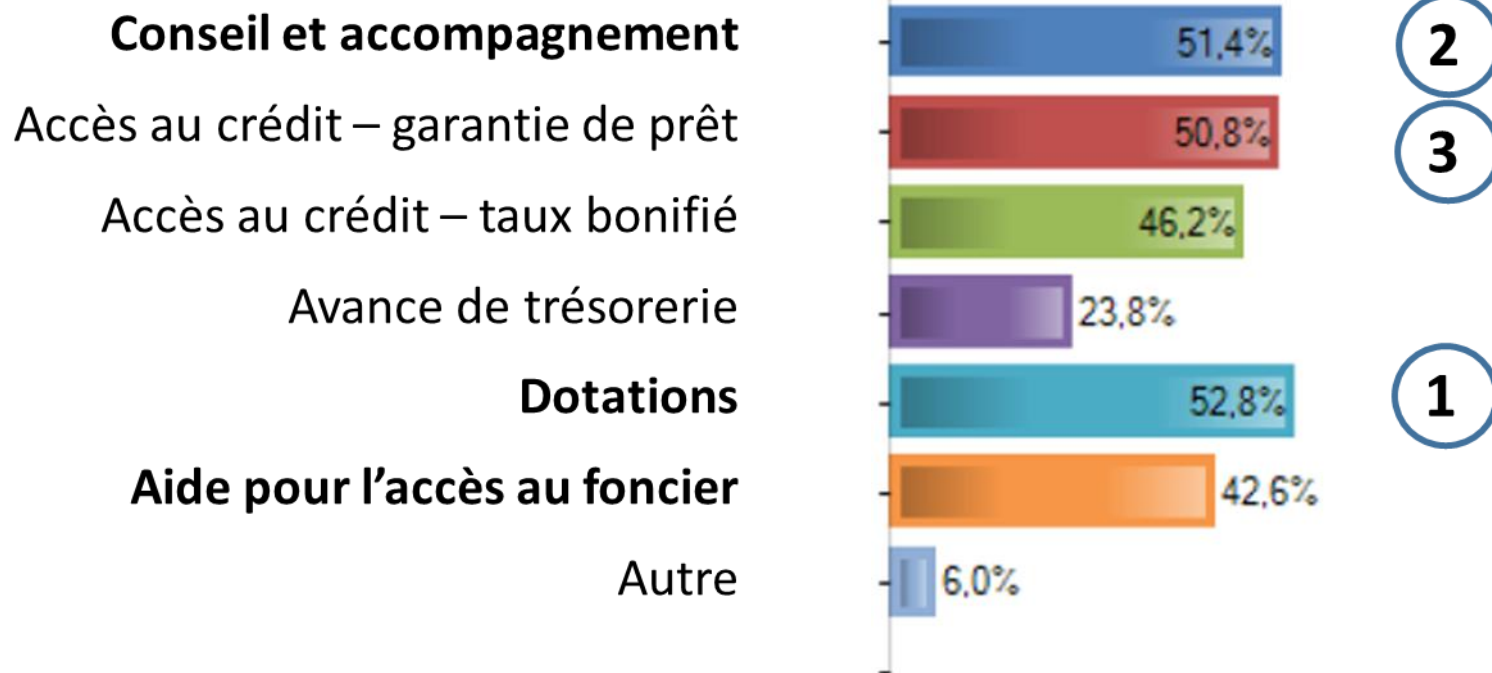
- Le dispositif actuel [DJA] vous semble-t-il adapté?



- Quels sont les freins à la transmission ?



- Quels seraient les moyens les plus efficaces pour soutenir les installations ?



- Comment aider les transmissions ?

## Transmission Hors Cadre Familial

Sensibilisation

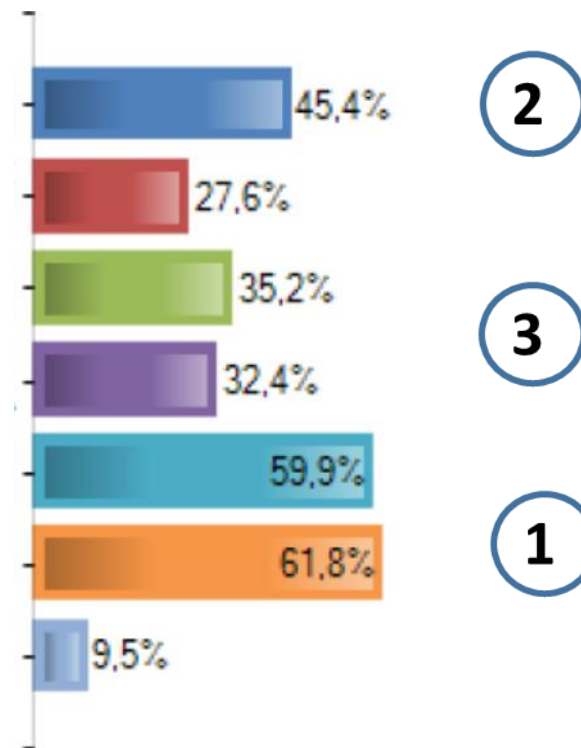
Accompagnement du cédant

Mise en relation cédant / candidat

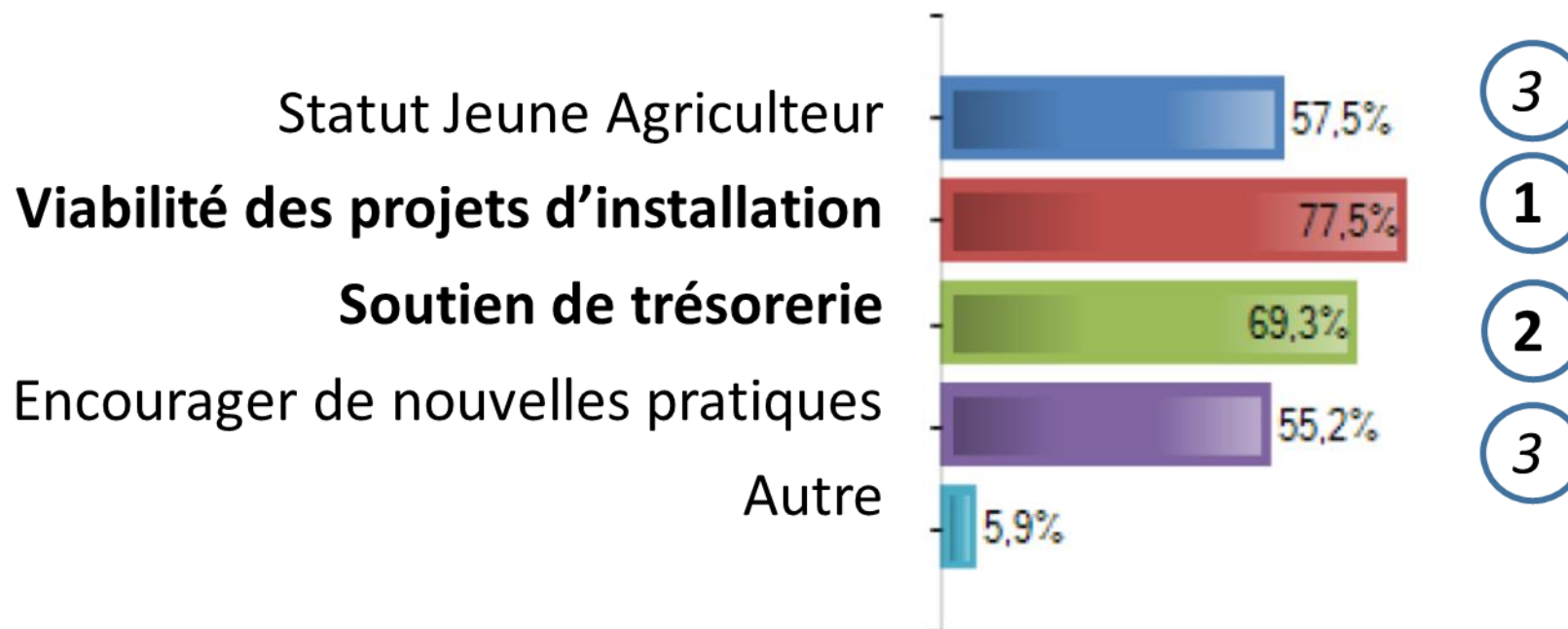
## Accompagnement de la transmission

### Accompagnement pour le foncier

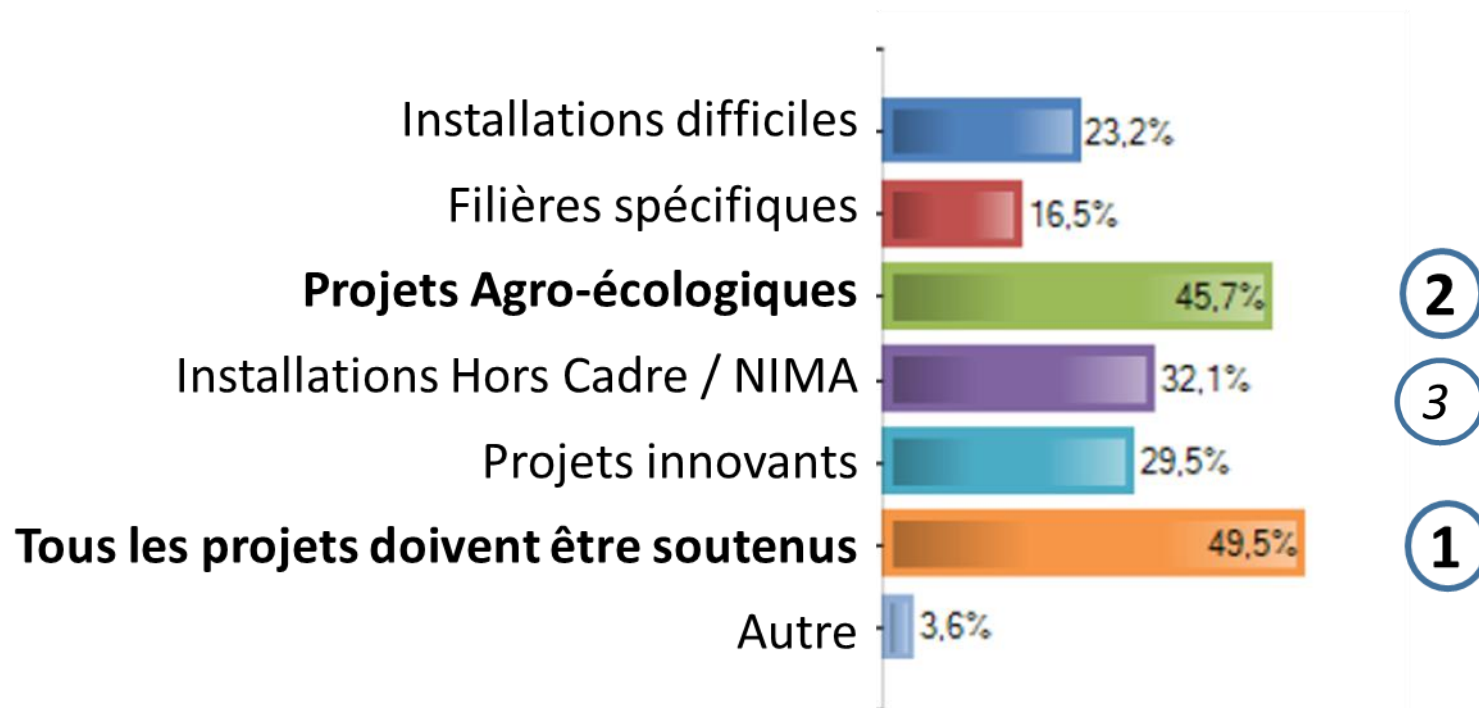
Autre



- A quoi doit servir la Dotation Jeune Agriculteur ?

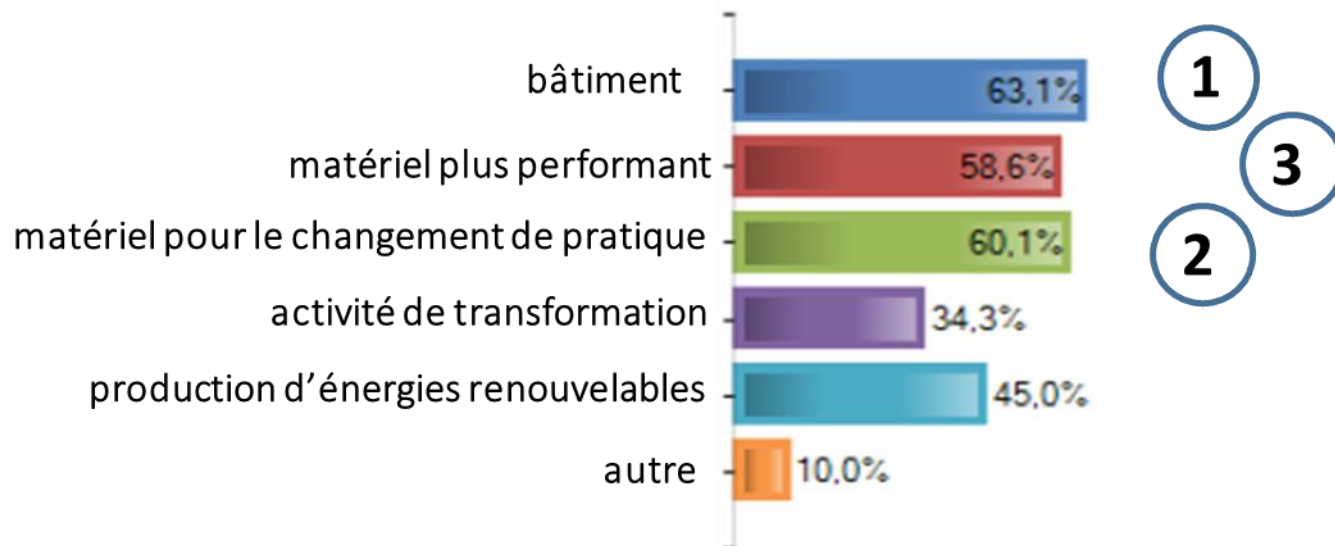


- Faut-il prioriser dans l'octroi des aides à l'installation ? Si oui pour quels projets ?



De 2021 à 2027 s'ouvre une nouvelle programmation. Durant cette période, vos besoins d'investissement porteront plutôt sur :

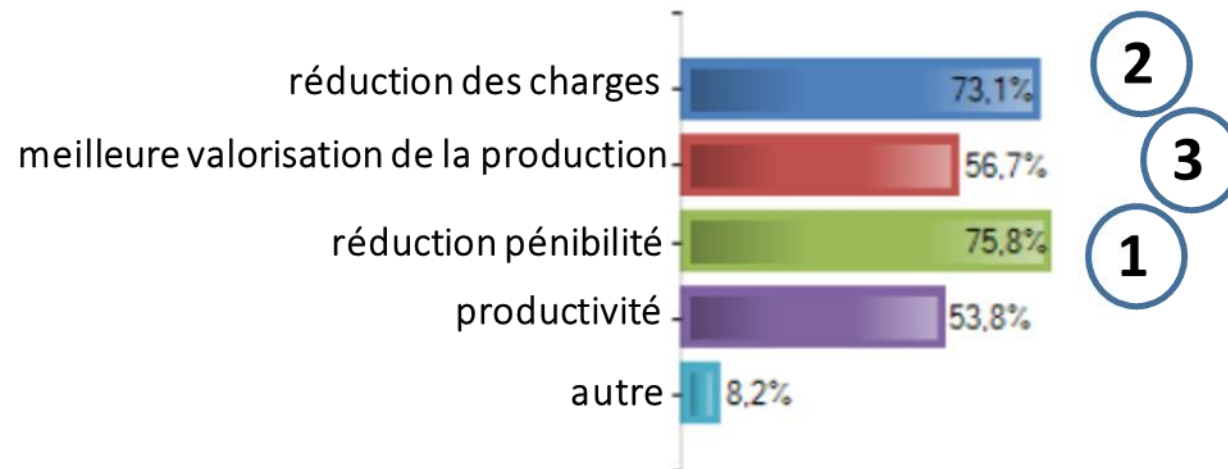
Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus important à (3) le moins important)





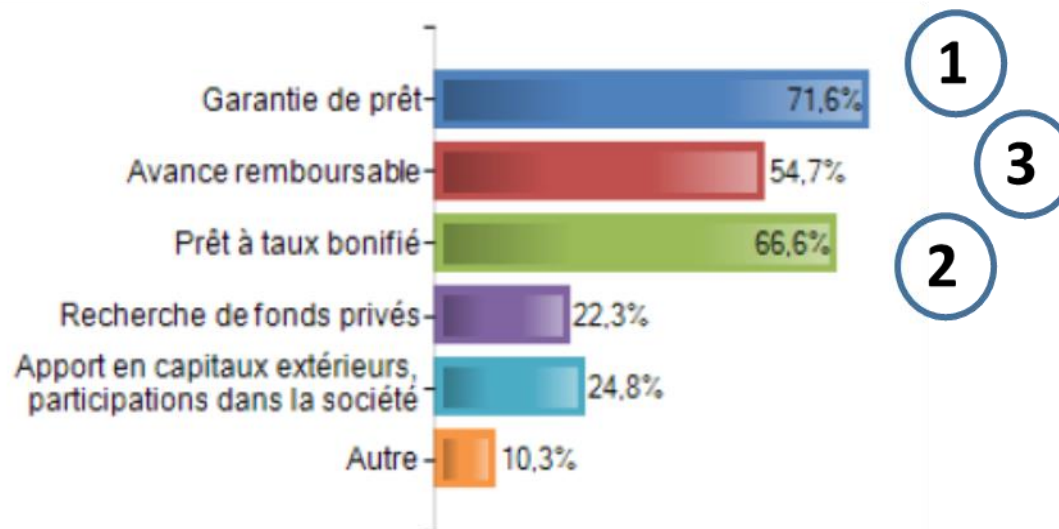
La Région Normandie a favorisé des projets d'ensemble permettant notamment d'améliorer les conditions de travail, l'autonomie de l'exploitation et la productivité. Vos investissements dans les prochaines années auront pour priorité :

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus important à (3) le moins important)



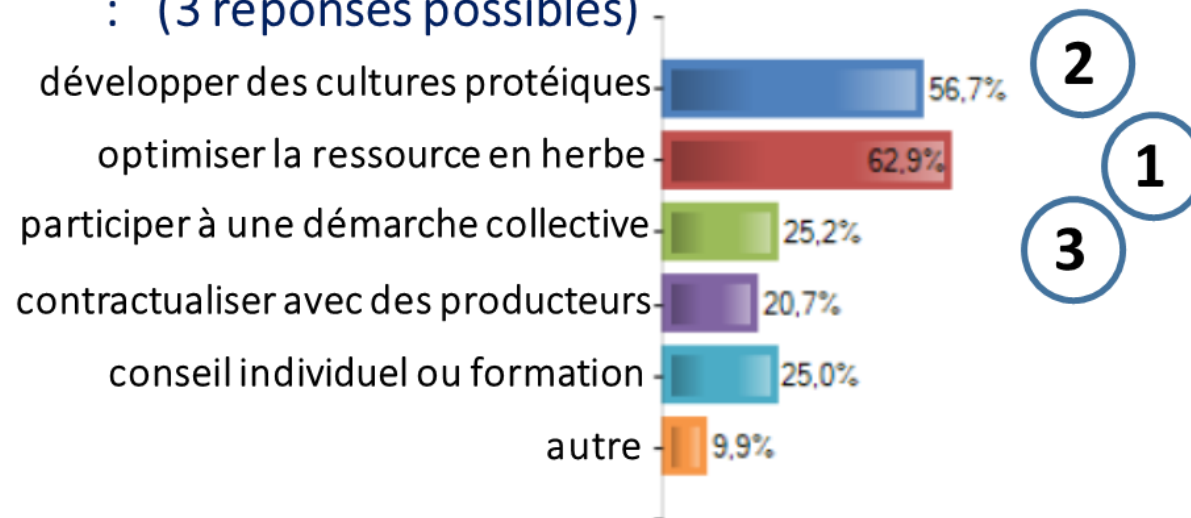
Les dispositifs d'aide à l'investissement 2014-2020 des fonds européens permettaient d'accéder à une subvention. Pour la future programmation, il être envisagé d'utiliser d'autres outils pour intervenir sur un projet. Selon type de soutien serait à privilégier ?

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus intéressant à (3) le moins intéressant



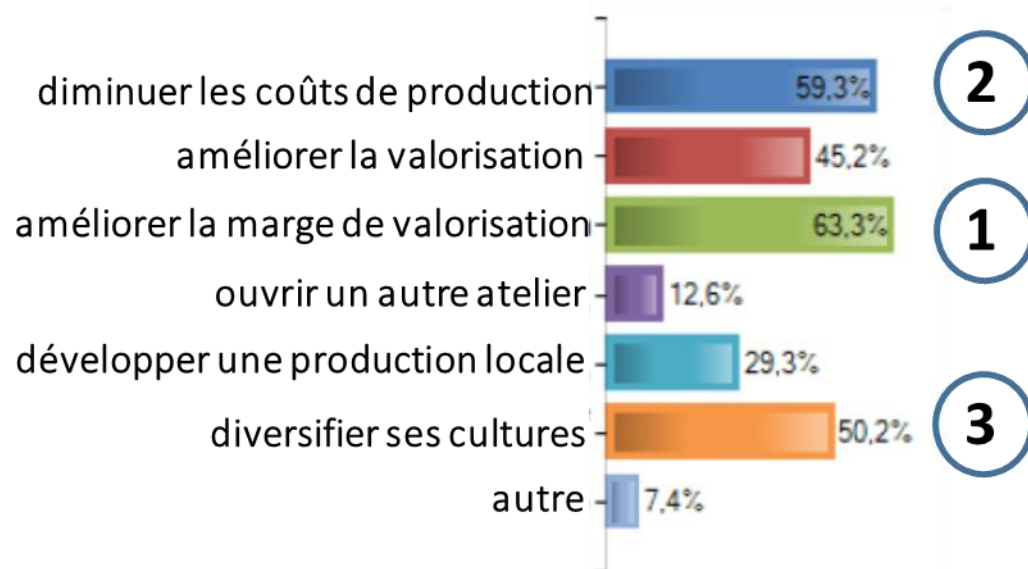
Le dispositif d'aide à l'investissement de la Région favorise actuellement le développement de l'autonomie alimentaire et protéique par l'optimisation de la ressource herbe ou le développement de la culture de protéagineux.

Afin de renforcer votre autonomie dans les prochaines années, envisagez-vous : (3 réponses possibles)



Selon vous, du point de vue du pilier économique, sur quelles priorités la sélection des dossiers devra-t-elle être mise en œuvre :

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus important à (3) le moins important



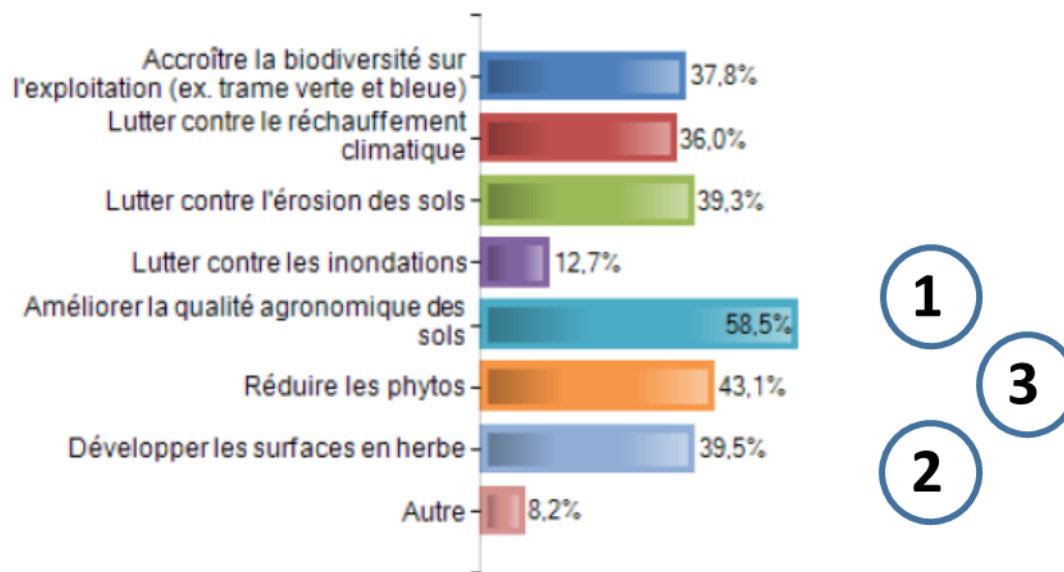
Selon vous, du point de vue du pilier social et sociétal, sur quelles priorités la sélection des dossiers devra-t-elle être mise en œuvre :

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus important à (3) le moins important

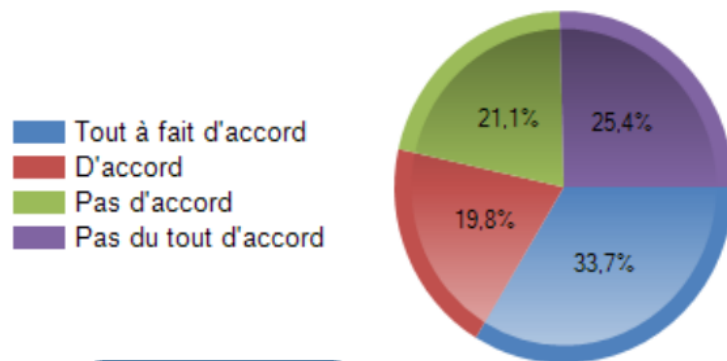


Selon vous, du point de vue du pilier environnemental, sur quelles priorités la sélection des dossiers devra-t-elle être mise en œuvre ?

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus important à (3) le moins important



- Les aides doivent-elles être prioritairement destinées aux agriculteurs certifiés ou engagés dans une démarche de certification (Agriculture biologique, HVE, label rouge, AOP, bas carbone... ?



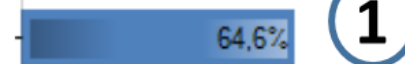
Plus de 50 %  
de réponses  
positives

Sur-représentation des réponses **positives** dans les filières : polyculture-élevage (55%) et surtout maraîchage / arboriculture (90%)

Sur-représentation des réponses **néglatives** dans la filière grandes cultures (64%) et exploitations +100ha (55%)

- Au-delà des aides surfaciques (MAEC, AB), quels sont les leviers pour accélérer la transition agro-écologique des exploitations agricoles normandes ?

Aide forfaitaire aux exploitations engagées dans une démarche de certification



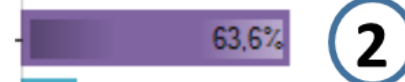
Réserver les subvention aux investissements aux projets agroécologiques



Proposer un « contrat de transition » (stratégie, conseil, accompagnement)



Garantir les risques pris dans les 1ères années de transition



Autres



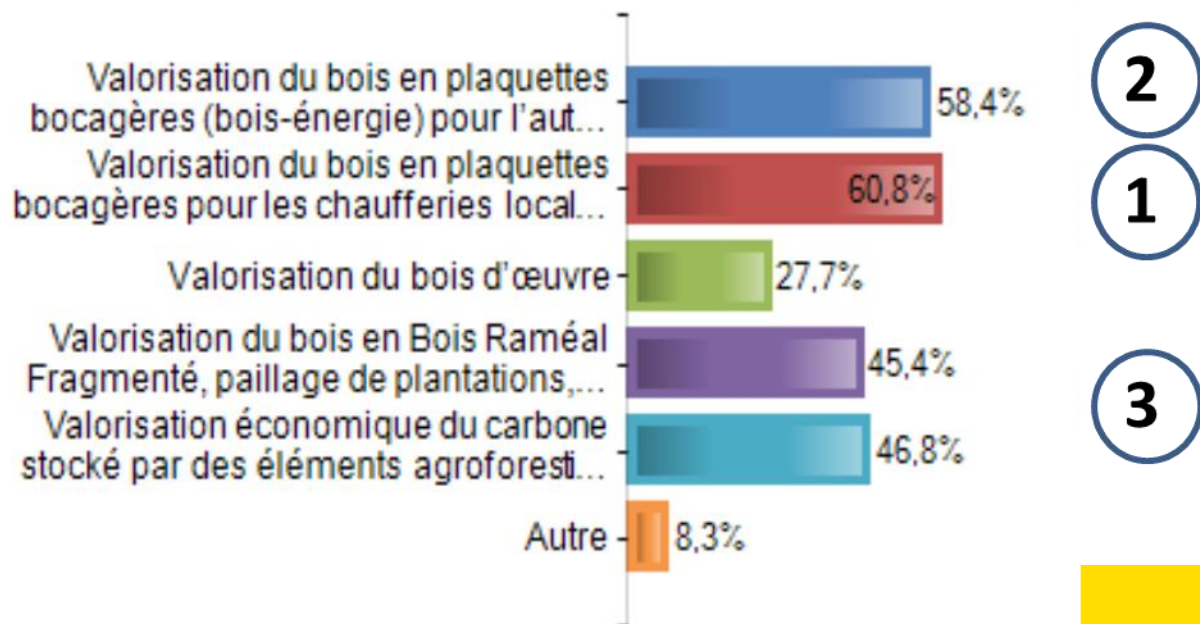
## Synthèse :

- Privilégier une aide forfaitaire par exploitation
- Fort besoin de couvrir la prise de risques
- Intérêt pour une aide globale

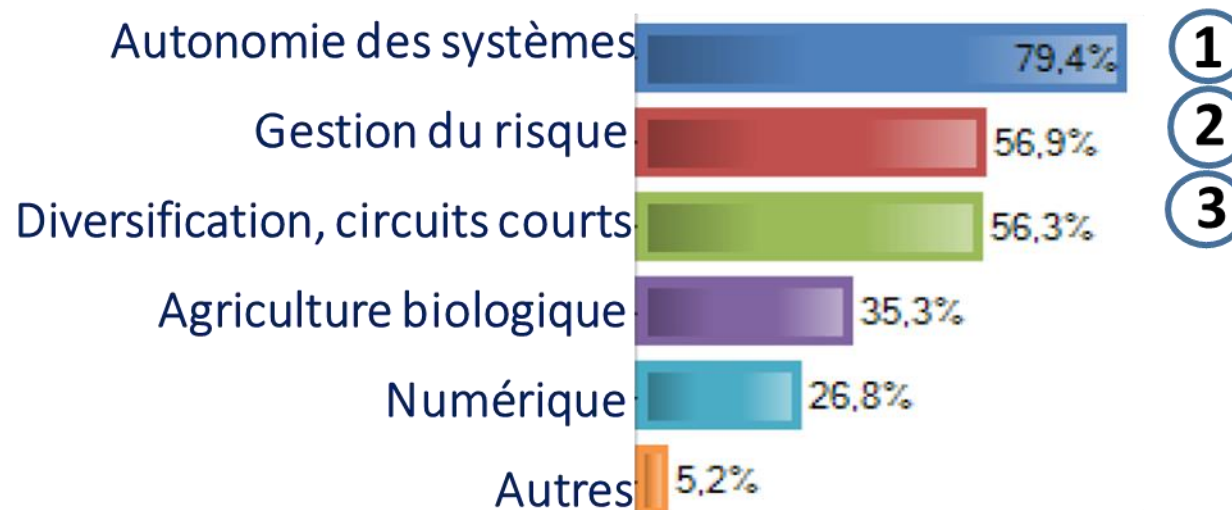


Les haies et le bocage font partie de l'identité culturelle normande. La confortation et l'émergence de nouvelles micro-filières économiques associées permettraient d'en garantir le maintien voire le développement (plantations). Quelles valorisations du bois issu de votre exploitation seriez-vous prêt à mettre en oeuvre ?

Sélectionner 3 choix et classer de (1) le plus intéressant à (3) le moins intéressant



Sur quels sujets devraient se concentrer les priorités en matière de recherche et innovation agricole en Normandie ?



*Les sujets de R&D diffèrent selon la taille des exploitations (>100 ha : numérique, gestion du risque)*

*L'âge n'est pas un critère de différenciation*

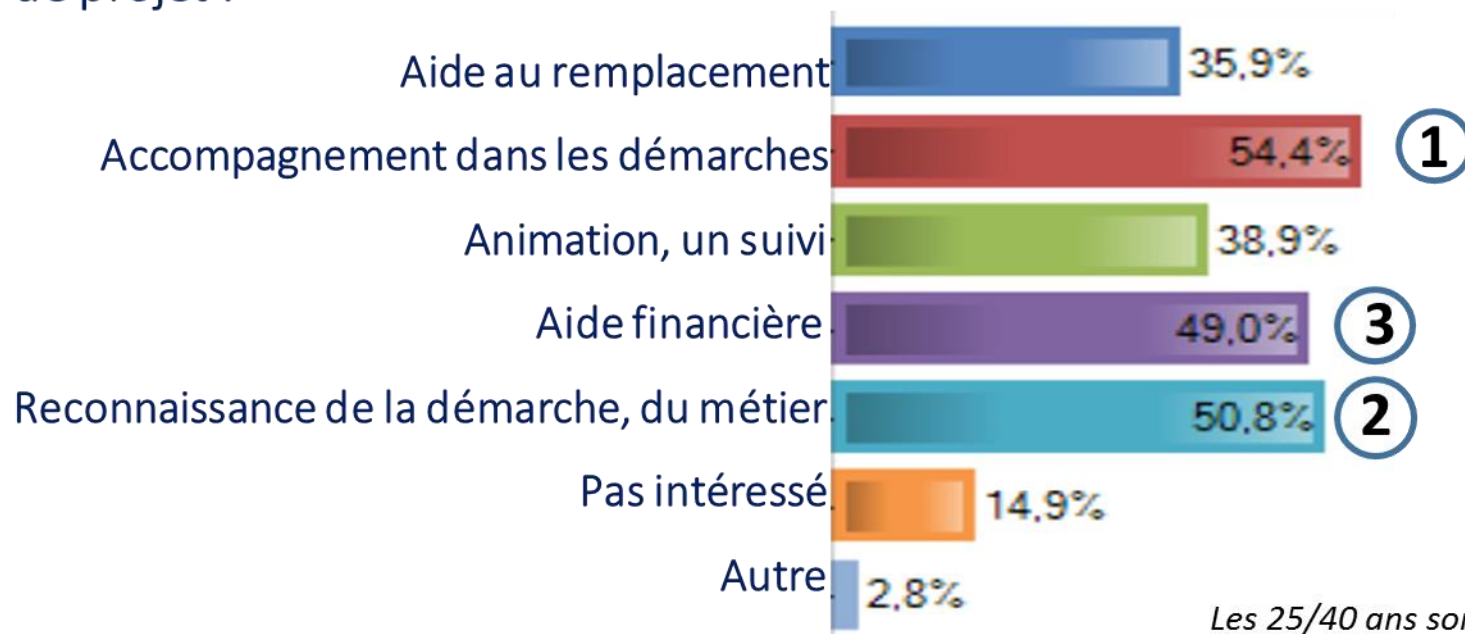
*L'Eure est en retrait sur l'AB, la Manche sur la diversification et les circuits courts*

Qu'est-ce qui vous inciterait à mettre plus facilement en place une nouvelle démarche, une nouvelle expérimentation dans votre exploitation ?



*Peu d'écart entre les tailles d'exploitations sur ce sujet  
L'âge n'est pas un critère de différenciation*

Quels seraient les leviers qui vous motiveraient à être partenaire d'un groupe de projet ?

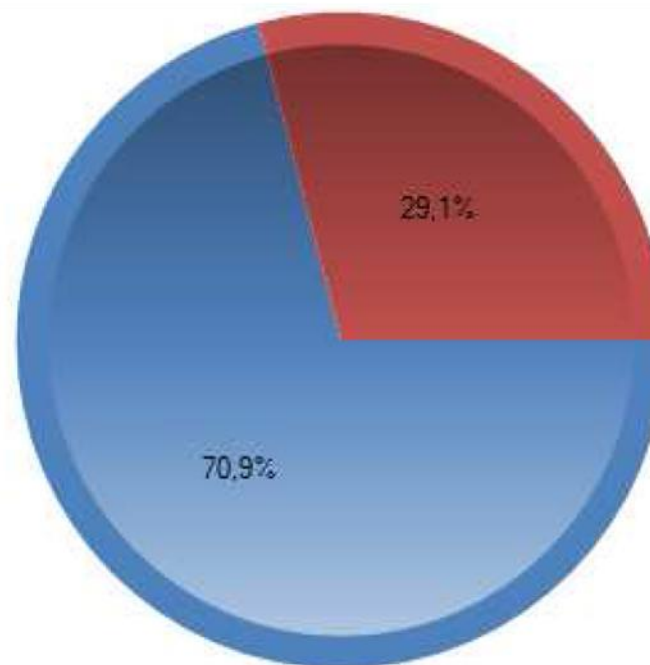


*Les 25/40 ans sont plus intéressés  
Pas de différence par département*

Avez-vous participé à une formation au cours des 5 dernières années ?

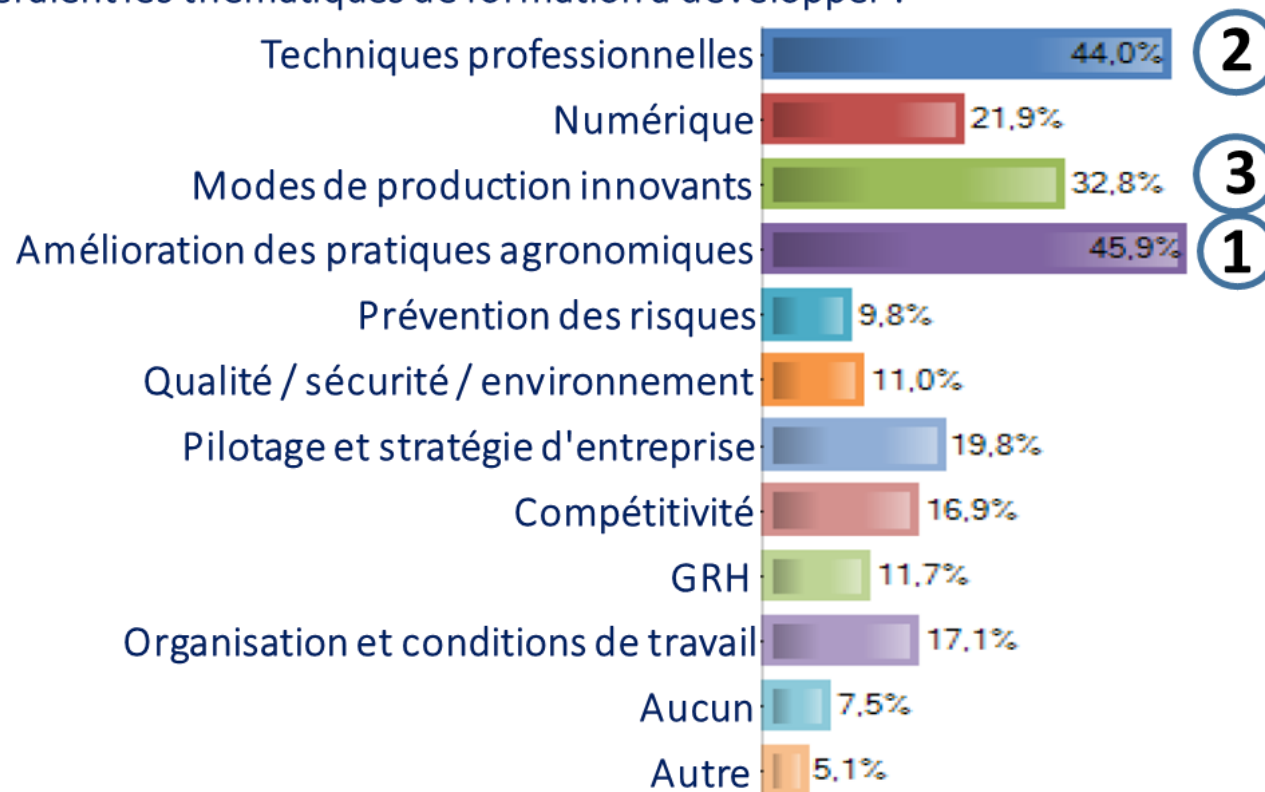
	Effectifs
Oui	640
Non	263

■ Oui  
■ Non

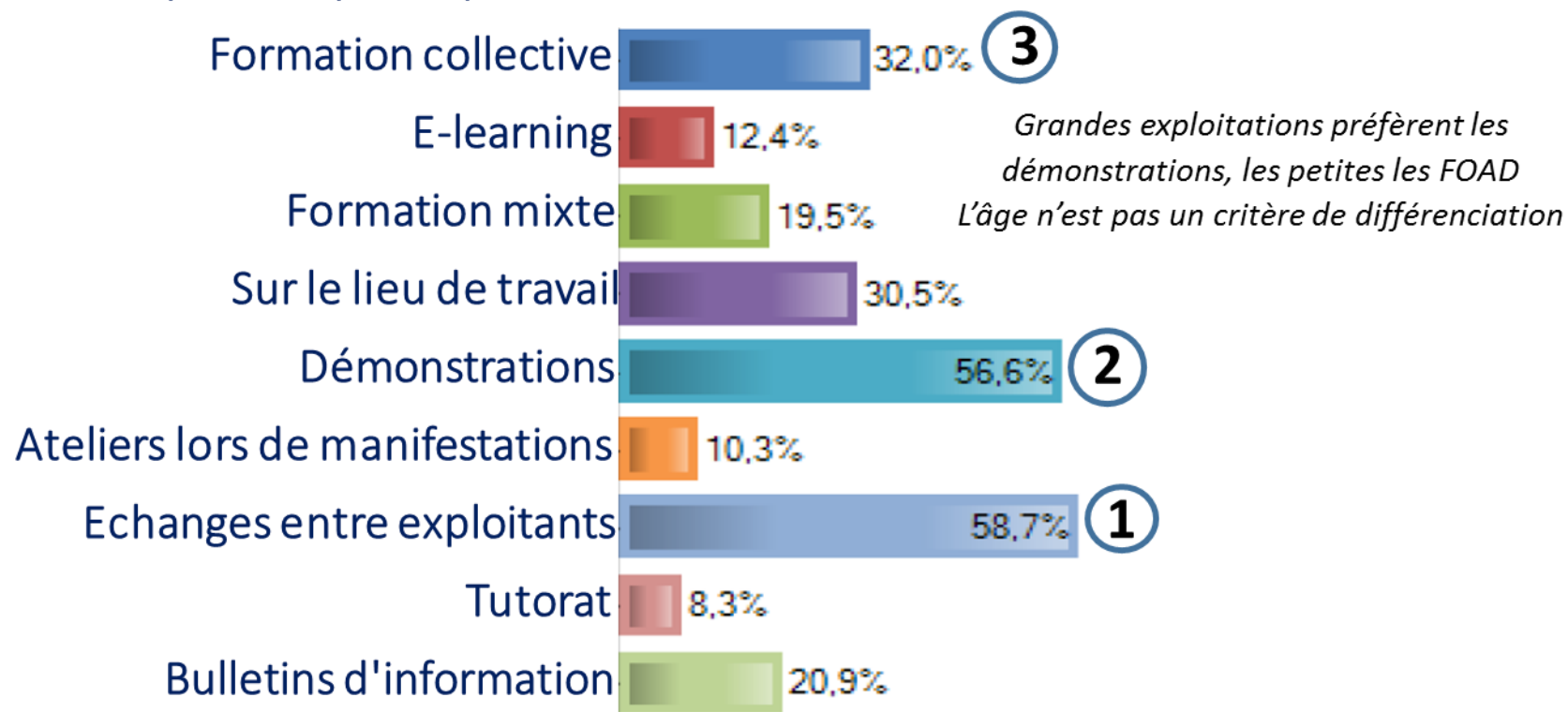


*Les exploitations >100 ha se forment davantage  
L'âge n'est pas un critère de différenciation  
Pas de différence par département*

Quelles seraient les thématiques de formation à développer ?



Modalités les plus adaptées, pour se former et s'informer demain ?



L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
**NORMANDIE**

**MERCI**  
DE VOTRE  
ATTENTION